

# CONVOCAATION

---

## Assemblée Générale Extraordinaire de Supméca Alumni

Vous êtes prié(e)s de participer à l'Assemblée Générale Extraordinaire Supméca Alumni  
qui se tiendra **en visioconférence** :

**le MERCREDI 13 OCTOBRE 2021, de 20h à 21h**

Connexion possible à partir de 19h30 – Début de l'Assemblée Générale à 20h

### ORDRE DU JOUR

- ▶ Présentation du projet de modification des Statuts ;
- ▶ **Modification des Statuts de Supméca Alumni** (par vote électronique) dont :
  - Cotisation à vie
  - Évolutions liées à nos activités et pratiques
- ▶ Vote des tarifs de la cotisation à vie (si modifications des statuts adoptées)
- ▶ Questions aux membres du Conseil d'Administration



### IMPORTANT

#### VISIOCONFERENCE ET VOTE ELECTRONIQUE

Afin de permettre la participation d'un maximum de membres, nous avons décidé d'organiser cette Assemblée Générale Extraordinaire en visioconférence. L'ensemble des votes sera réalisé à distance de façon sécurisée par l'intermédiaire de notre site internet (**connexion au site obligatoire pour pouvoir voter**).

**LES VOTES SERONT OUVERTS DU 03 AU 13 OCTOBRE  
EN LIGNE DEPUIS VOTRE ESPACE PRIVÉ**

Vous recevrez par courriel d'ici le 03 octobre les informations et documents nécessaires pour réaliser votre vote sur le site ainsi que les éléments pour vous connecter à la visioconférence du 13 octobre.

Si cela n'est pas déjà fait, pensez à mettre à jour vos coordonnées sur [www.supmeca-alumni.com](http://www.supmeca-alumni.com) afin de recevoir les informations. Pour toute question relative à ce sujet vous pouvez contacter le secrétariat de l'association : [secretariat@supmeca-alumni.com](mailto:secretariat@supmeca-alumni.com).

**Aurélien RISSO**  
Président de Supméca Alumni

*Rappel : L'accès à l'Assemblée Générale est réservé aux membres à jour de leur cotisation 2021.*

*\* Membre : Alumni à jour de sa cotisation 2021. [Cliquez ici](#) pour cotiser.*

***Important*** : à partir du 29 septembre et jusqu'au plus tard le 12 octobre, toutes les cotisations devront s'effectuer **uniquement par CB sur notre site**. Cela pour nous permettre d'enregistrer les cotisations de dernières minutes, dans le cas contraire l'accès à l'Assemblée Générale et la possibilité de pouvoir voter ne seront pas garantis.

## POUVOIR

Je soussigné(e), ....., membre\* de Supméca Alumni, déclare ne pas pouvoir assister à l'Assemblée Générale Extraordinaire du 13 octobre 2021, et donne pouvoir à ..... pour me représenter et agir en mon nom à cette réunion.

Fait le : ..... à : ..... Signature :

Ce pouvoir est **obligatoirement** à renvoyer au Secrétariat de Supméca Alumni :

- Par courrier postal : Supméca Alumni, 3 rue Fernand Hainaut, 93400 Saint-Ouen (reçu jusqu'au 29 septembre)
- Par mail : [secretariat@supmeca-alumni.com](mailto:secretariat@supmeca-alumni.com) (jusqu'au 10 octobre → **méthode à privilégier**)

Seuls les pouvoirs envoyés au secrétariat par courrier (dans les temps) et par mail seront pris en compte pour les votes.

*Rappel : L'accès à l'Assemblée Générale est réservé aux membres à jour de leur cotisation 2021.*

*\* Membre : Alumni à jour de sa cotisation 2021. [Cliquez ici](#) pour cotiser.*

***Important*** : à partir du 29 septembre et jusqu'au plus tard le 12 octobre, toutes les cotisations devront s'effectuer **uniquement par CB sur notre site**. Cela pour nous permettre d'enregistrer les cotisations de dernières minutes, dans le cas contraire l'accès à l'Assemblée Générale et la possibilité de pouvoir voter ne seront pas garantis.